

Sigles couramment utilisés dans l'enseignement spécialisé :

Commissions spécialisées

MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Structures d'Aides

RASED Réseau d'Aides Spécialisées pour les Élèves en Difficulté.

CAMSP Centre d'Action Médico-Social Précoce. (enfants jusqu'à 6 ans)

CMP Centre Médico-Psychologique.

CMPP Centre Médico-Psycho-Pédagogique.

CMSP Centre Médico-Socio-Psychologique

Classes, Sections et Établissements Spécialisés

CLIS Classe d'Intégration Scolaire.

EGPA Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

EREA Établissement Régional d'Enseignement Adapté.

IMP Institut Médico-Pédagogique.

IME Institut Médico-Éducatif

Le RASED de Montrouge intervient sur toutes les écoles élémentaires et maternelles.

Vous pouvez nous joindre en laissant un message aux coordonnées suivantes :

- ◆ Laure Delisée
Tél : 01 46 12 72 50
laure.delisee@ac-versailles.fr
- ◆ Sylvie Gaucher
Tél : 01 46 12 76 56
- ◆ Brigitte Chouchani
Tél : 01 46 12 72 52
- ◆ Bruno Racofier
Tél : 01 46 12 76 33
rased.montrouge.centre@gmail.com

*Dans la vie,
il y a de bons et de mauvais moments
et il est normal d'avoir de temps à autre
des difficultés. À l'école aussi.
Voilà pourquoi il y a à l'école
une équipe qui s'appelle :*

RASED

Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté



Sylvie Gaucher



Laure Delisée



Brigitte Chouchani



Bruno Racofier

R.A.S.E.D

Le travail des membres de l'équipe du RASED est d'aider les élèves en difficulté, mais tous ne font pas la même chose.

LES PSYCHOLOGUES Laure Delisée et Sylvie Gaucher

L'AIDE SPÉCIALISÉE RÉÉDUCATIVE enseignante spécialisée G, Brigitte Chouchani

L'AIDE SPÉCIALISÉE PSYCHO-PÉDAGOGIQUE enseignant spécialisé E, Bruno Racofier

Quand ?

Quand l'enseignant de la classe ou les parents s'interrogent sur l'évolution de l'enfant à l'école.

Pourquoi ?

Pour aider à la recherche de réponses aux difficultés d'ordre psychologique.
Pour faire le lien entre l'enfant, la famille, l'école et les structures extérieures. Pour favoriser la communication entre tous et aider à l'intégration.

Comment ?

En proposant

* En direction de l'enfant : entretiens psychologiques, examens et bilans psychologiques, évaluations de ses compétences et de son développement, aide à l'intégration des enfants en situation de handicap.

* En direction de la famille : entretiens, écoute, informations sur les formes d'aides envisageables pour l'enfant.

* En direction de l'enseignant : concertations, synthèses.

Où ?

À l'école, dans un lieu spécifique.

Sur demande des parents et avec leur participation.

Quand ?

Si l'élève ne s'investit pas dans les apprentissages au mieux de ses compétences.

Pourquoi ?

Pour aider l'enfant à investir pleinement son statut d'élève.
Pour l'aider à réguler ses comportements et le rendre ainsi plus disponible aux apprentissages.
Pour lui donner confiance en ses capacités.

Comment ?

En proposant

suite à une concertation entre les enseignants et les membres du RASED :

une aide spécialisée individuelle ou en petits groupes
à partir d'observations et d'un entretien avec la famille.

En agissant

indirectement sur les apprentissages en aidant l'élève
à se structurer, à trouver ses repères au moyen de formes d'expression diverses (parole, jeux, arts ...) lors de séances régulières.

Où ?

À l'école, dans un lieu spécifique

L'aide ne sera mise en place qu'avec l'accord des parents.

Quand ?

Si l'aide pédagogique différenciée, en classe, s'est révélée inopérante, malgré l'investissement de l'enfant dans les apprentissages.

Pourquoi ?

Pour que l'élève prenne conscience de ses compétences et de sa capacité à progresser.
Pour qu'il améliore ses méthodes et ses techniques de travail.
Pour qu'il prenne conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite.

Comment ?

En proposant

suite à une concertation entre les enseignants et les membres du RASED :
* des évaluations de ses compétences et/ou des observations en classe.
* une aide spécialisée en petits groupes ou individuelle, au sein de la classe ou en dehors de la classe.

En accompagnant

l'enfant dans le travail d'élaboration de la pensée et en agissant sur les processus d'apprentissage.
(Il ne s'agit pas d'un soutien)

Où ?

À l'école, dans un lieu spécifique ou dans la classe.

L'accord des parents est demandé. Ils sont informés de l'aide proposée et y sont associés.